

PARENTS FCPE

LE POUVOIR D'AGIR

> 23 avril 1947

La fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, fondée le 23 avril 1947, est une association loi 1901. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 7 août 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire depuis le 15 juillet 1982.

> École publique

La FCPE est une association qui regroupe les parents d'élèves de l'enseignement public. Elle milite pour que l'école publique soit une priorité des pouvoirs publics, qu'elle conduise tous les jeunes vers la réussite personnelle, professionnelle et sociale et que les parents soient respectés, consultés et entendus.

> Gratuité, égalité, laïcité

La FCPE fonde son action sur les valeurs républicaines de liberté, solidarité, laïcité, gratuité, égalité. Son histoire est liée à celle du système éducatif et son action au sein du mouvement social en fait un partenaire important des pouvoirs publics. Elle milite pour un statut mieux reconnu des représentants des parents au sein du système éducatif.

> La plus représentative

La FCPE est la plus représentative des associations de parents d'élèves de l'enseignement public. Association reconnue par le ministère de l'Éducation nationale, elle recueille près de 10% des suffrages lors des élections annuelles dans les écoles maternelles et élémentaires et 34 % dans le second degré.

LA FCPE EN CHIFFRES

> **1 300 000** parents ont voté pour la FCPE aux dernières élections ;

> **140 000** parents sont adhérents ;

> Près de **40 000** parents d'élèves sont élus dans les conseils d'école et les conseils d'administration ;

> Plus de **150 000** parents siègent en conseil de classe ;

> **5 000** conseils locaux ;

> **102** associations départementales et extra-métropolitaines.

NOTRE ORGANISATION

Le conseil local regroupe les adhérents d'une école, d'un établissement scolaire ou d'un groupe d'établissements scolaires.



Le conseil départemental de parents d'élèves (CDPE) rassemble les conseils locaux du département.



Le comité régional est une structure de coordination des CDPE d'une même région.



La fédération nationale fédère les antennes départementales de métropole et d'outre-mer, celle du Maroc, ainsi que les conseils locaux des établissements français à l'étranger dépendant du réseau de l'AEFE.

NOS ACTIONS

Pour que les parents se fassent entendre, la FCPE est présente dans toutes les instances de participation :

> Au niveau local, dans les écoles, les collèges et lycées relevant de l'Éducation nationale et de l'Agriculture : conseil d'école, conseil d'administration, commission permanente, conseil de classe, conseil de discipline, comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE)...

> Au niveau départemental : conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), commissions d'appel et d'affectation, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), commission des bourses... et nombreuses autres commissions ou groupes de travail mis en place par les services départementaux de l'Éducation nationale ou le conseil départemental.

> Au niveau régional : conseil académique de l'Éducation nationale (CAEN), conseil académique de la vie lycéenne (CAVL),

commission académique de discipline, comité régional de l'enseignement agricole (CREA), conseil économique, social et environnemental régional (CESER)... et nombreuses commissions ou groupes de travail mis en place par le recteur, le conseil régional ou le préfet.

> Au niveau national : Conseil supérieur de l'éducation (CSE), Conseil national de l'enseignement agricole (CNEA), Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)...

> La FCPE est présente dans les établissements français à l'étranger : à ce titre, elle siège au conseil d'administration de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) et à la commission d'attribution des bourses aux élèves de ces établissements.

La FCPE est membre fondateur du Comité national d'action laïque (CNAL), du Centre européen des parents de l'école publique (CEPEP) et du Réseau éducation sans frontières (RESF).

NOS ENGAGEMENTS

> La réussite de tous les élèves

La FCPE milite pour un service public d'éducation et de formation gratuit et laïque, ouvert à tous les jeunes, qui les conduise à l'autonomie, à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle.

> Des moyens pour l'école publique

Elle souhaite que la priorité politique pour l'enfance et la jeunesse se concrétise dans les budgets de l'État et des collectivités locales au profit du service public d'éducation et des activités périscolaires, culturelles, sociales, sportives ou de loisirs.

> Des campagnes militantes

Ces revendications se traduisent concrètement sur le terrain et à tous les niveaux d'intervention notamment par des campagnes sur les rythmes scolaires, le poids du cartable, la maternelle, le remplacement des enseignants absents, les devoirs à la maison, l'accessibilité et l'hygiène des toilettes, la gratuité à l'école, la restauration scolaire...



**Inès, 12 ans
12kg sur le dos**

Parents
FCPE,
le pouvoir
d'agir

La FCPE, ce sont des parents qui organisent rationnellement des petites des cantines pour la santé des élèves.

Il y a mille raisons de nous rejoindre. Et chacune a son importance.

Adhérez !

NOS SERVICES

> Des formations

Chaque adhérent qui le souhaite peut bénéficier de formations. L'objectif étant de mieux se repérer dans les méandres de l'institution scolaire et être un interlocuteur averti et compétent dans les instances de l'Éducation nationale au sein desquelles siègent les parents.

> Un centre de ressources

La FCPE produit des notes et dossiers thématiques sur l'actualité éducative.

> Un accompagnement quotidien

- Une aide directe aux parents dans leurs démarches vis-à-vis de l'école, des rencontres et des réunions d'information ;
- Une aide et un soutien aux enfants et aux jeunes dans leur parcours scolaire (conseil de discipline, commission d'appel, d'affectation...)
- De nombreux services aux parents destinés à organiser la solidarité : bourse aux livres, bourse aux fournitures, aide aux devoirs...

> Un conseil scientifique

composé de chercheurs et d'experts du système éducatif, qui publie régulièrement des notes sur des sujets intéressant les parents.

LE SIÈGE

108-110, avenue Ledru-Rollin

75544 PARIS CEDEX 11

PAR TÉLÉPHONE : 01 43 57 16 16

PAR MAIL : fcpe@fcpe.asso.fr



www.fcpe.asso.fr

NOS RESSOURCES

> Un site web

www.fcpe.asso.fr



> Un magazine :

[La Revue des Parents](#)

> Une newsletter bimensuelle

> Une plateforme de formation en ligne : www.jaimemonecolepublique.fr

> Un ouvrage de référence :

[L'Incollable du parent d'élève](#)

> Une assurance scolaire avec la MAE

> **Le site [Ouyapacours](#)** permettant de signaler les absences non remplacées d'enseignants mais également tout défaut d'attribution d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

> **Des documents de campagne de rentrée**, renouvelés régulièrement pour aider les associations locales à mener leur campagne d'adhésion, avec parmi eux des livrets d'accueil pour l'entrée en maternelle, en CP, au collège et au lycée.

> **Des outils** permettant de mener au mieux sa campagne électorale, lors des élections des représentants des parents d'élèves : affiches, tracts électoraux...

> **Des expositions** et des kakémonos, ainsi que des films et des vidéos, afin d'animer les différents événements susceptibles d'être organisés.